

Consultation publique

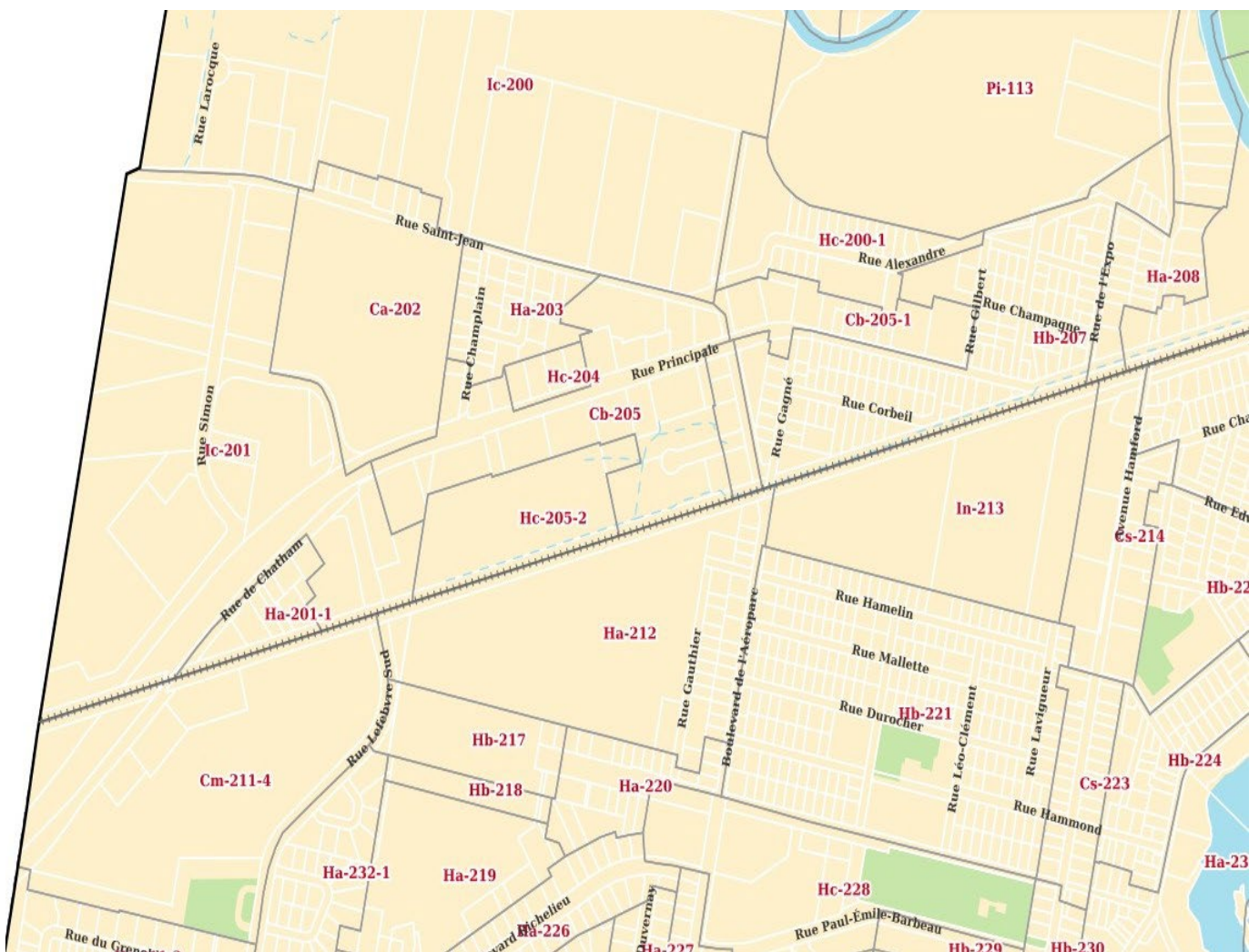
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2013-739

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2026, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'agrandir la zone Cb-205, d'augmenter le nombre de logements dans les bâtiments mixtes et d'ajouter l'article 9.1 dans la zone Hc-205-2** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 2 mars 2026 à compter de 18 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but de :

- Permettre les bâtiments mixtes de 4 étages et 32 logements dans la zone Cb-205;
- Agrandir la zone Cb-205 à même une partie de la zone Ic-201 afin d'y inclure les lots appartenant à Investissements Bernard Guay inc. et pour lesquels il y aurait un projet d'un immeuble mixte de 32 logements et 4 étages;
- Corriger une coquille qui s'est glissée dans la grille des spécifications de la zone Hc-205-2 où les projets intégrés d'habitation ne sont pas inscrits alors qu'ils devaient l'être.

Les limites des zones Cb-205, Hc-205-2 et Ic-201 sont indiquées sur la carte ci-dessous :



Cette modification est une initiative du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle des zones concernées est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 5 février 2026
(U-2026.07)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 7211.